



Questionnaire Publicitaire type pour vente Sweatshirt (à adapter en fonction des biens & services que vous commercialisez)

- 1) Savez-vous que ce nouveau modèle de sweatshirt a été conçu par rapport à la tendance Fashion de l'année en cours ?
 OUI NON

- 2) Savez-vous que vous pouvez personnaliser votre sweatshirt (votre nom en broderie, couleur...) ?
 OUI NON



3) Quels sont vos critères de choix d'un sweatshirt (matière, couleur, prix) ?

.....
.....
.....

4) Vous avez la possibilité de choisir entre sweat imprimé et sweat brodé avec ou sans capuche ?

- Sweat Imprimé Sweat Brodé
Sweat avec capuche Sweat sans capuche
Sweat avec Capuche et écharpe Sweat sans capuche ni écharpe

5) Savez-vous que nos sweatshirts ont le meilleur rapport qualité/prix car ce même modèle est vendu 30% plus cher chez nos concurrents ?

- OUI NON

6) Dans le cadre de cette campagne publicitaire nous allons vous communiquer par email ou téléphone (en fonction des coordonnées que vous allez nous communiquer en fin de questionnaire) un bon de réduction personnalisés (valable uniquement pour vous car il sera associé à votre email, nom et numéro de téléphone et ne sera pas utilisable par une autre personne) valable 1 mois, au-delà de ce mois promotionnel, vous repasserez au tarif supérieur.

a) Souhaiterez-vous acquérir ce magnifique modèle à 15€ au lieu de 45€ ?

- OUI NON

b) Souhaiterez-vous customiser votre sweatshirt gratuitement (nom, couleur, matière...)?

- OUI NON

Vous êtes arrivé à la dernière page du questionnaire publicitaire, veuillez prendre connaissance de l'ensemble des informations ci-dessous.

Première rémunération

L'annonceur vous rémunèrera **X €** directement sur votre compte monétaire KRALISS à la fin de ce questionnaire si vous lui communiquez, via le champ ci-dessous, votre email (*rattaché à votre compte KRALISS*) afin qu'il puisse vous envoyer un premier email en lien avec les offres de cette campagne.

ATTENTION : *Un email et un numéro de téléphone différent de celui de votre compte KRALISS ou mal orthographié entraînera l'annulation de vos rémunérations.*

Je ne souhaite pas communiquer mon email (*L'annonceur ne pourra malheureusement pas vous rémunérer à la fin de ce questionnaire*)

J'accepte de communiquer ci-dessous, l'email rattaché à mon compte KRALISS, afin de recevoir de la part de l'annonceur, email en lien avec les offres de cette campagne (*A l'issu de ce mail en lien avec cette campagne, l'annonceur est tenu, sur simple demande de votre part, de supprimer toutes vos coordonnées ou bien de les traiter avec votre consentement et ce, conformément à l'article 94 du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris en application de la loi du 6 janvier 1978 et aux articles 226-18-1 et 226-24 du code pénal*).

Deuxième rémunération

En plus des **X €** versé(s) ci-dessus, l'annonceur vous rémunèrera **X €** directement sur votre compte KRALISS si vous acceptez d'être appelé à la date et heure de votre convenance, afin de vous présenter les offres en lien avec cette campagne et qu'on réponde à toutes vos questions.

Je ne souhaite pas être appelé (*Vous ne serez ni appelé(e) ni rémunéré(e)*)

J'accepte de communiquer ci-dessous, le numéro de téléphone rattaché à mon compte KRALISS, afin d'être appelé (*Vous allez recevoir un email et une notification mobile*)

contenant le lien vers le calendrier où vous pourrez sélectionner la date et heure à laquelle vous souhaitez être appelé(e).

Un n° de téléphone mobile différent de celui de votre compte KRALISS entraînera l'annulation de vos rémunérations.

La rémunération sera versée automatiquement sur votre compte KRALISS uniquement à la fin de l'appel).

(Veuillez écrire votre n° de téléphone mobile au format national. C'est-à-dire sur 10 chiffres et en commençant par le 0 : Exemple => 0XXXXXXXXX)

A SAVOIR : Afin de protéger vos données personnelles :

- L'annonceur est tenu, sur simple demande de votre part, de supprimer toutes vos coordonnées de ses fichiers dans un délai de 2 mois suivant la réception de votre demande, conformément à l'article 94 du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris en application de la loi du 6 janvier 1978.

- L'annonceur traitant vos données personnelles sans votre consentement est passible des sanctions pénales prévues aux articles 226-18-1 et 226-24 du code pénal.